

Pourquoi la collégialité ?



Bonjour Mon ami(e),

« Deux valent mieux qu'un... » ([Ecclésiaste 4:9](#))

Ce texte de l'Ecclésiaste nous rappelle l'importance de ne pas travailler seul. N'est-il pas aussi écrit : « Le salut est dans le grand nombre de conseillers. » ([Proverbes 11:14](#)) et encore : « les projets échouent faute d'une assemblée qui délibère ; mais ils réussissent quand il y a de nombreux conseillers. » ([Proverbes 15:22](#))

La collégialité a pour but de mettre en œuvre les principes suivants :

Le partage de la responsabilité spirituelle de l'église. Un seul ne peut être tenu pour responsable des dysfonctionnements. Il ne serait pas venu à l'esprit des apôtres de déplacer un ancien de telle ou telle église vers une autre église pour régler un incident local. Les anciens devaient trouver des solutions locales aux problèmes locaux, et cela au sein de leur

propre collègue. D'éviter « l'épuisement », le découragement, qui touche aujourd'hui certains « pasteurs » étant seuls à la tête d'une église locale, et devant à eux seuls répondre à tous les besoins du troupeau. Cette solitude est souvent aggravée par le fait que quelque soit leur appel ou leur aspiration, ils doivent bien souvent exercer tous les ministères (même ceux qu'ils n'ont pas reçu) ! De favoriser la transparence, la soumission réciproque, la complémentarité, l'amitié. Il y a dans la collégialité une occasion de s'épauler, de s'encourager, de prier les uns pour les autres, de se confier les uns aux autres, et donc de s'améliorer mutuellement. La collégialité nous apprend à être à l'écoute des autres, à développer notre humilité, à améliorer notre caractère. Dans la gouvernance collégiale des églises locales du NT, en cas de départ de l'un des anciens, pour diverses raisons que ce soit, ces églises n'étaient jamais sans « pasteur ».

N'avons-nous pas souvent entendu cette déclaration : « Il nous manque un pasteur pour telle ou telle église » ? Cette sorte de déclaration ne pouvait être entendue dans le contexte des églises du NT. Il y avait toujours plusieurs anciens, et il était possible de considérer que d'autres s'y rajoutent. L'église locale ne manquait jamais de pasteurs, car les anciens étaient les pasteurs de ces églises. Les « ministères don » passaient dans les églises, ils pouvaient y rester un temps plus ou moins long, mais ils travaillaient en communion avec les anciens et dans leur respect.

Nous voyons que les principes mis en œuvre par la collégialité, représentaient un plus pour chaque église. Les églises aujourd'hui sont-elles prêtes à fonctionner ainsi ? Dans la majorité des cas certainement pas, car elles se sont accoutumées à fonctionner avec un responsable, plus ou moins charismatique, à leur tête. La réforme n'est possible que si l'on place l'autorité des Écritures au-dessus de nos traditions ! Est-ce la dernière réforme que l'église doit vivre ?

On peut prier pour cela :

Seigneur, que notre amour pour ta Parole nous conduise à mettre en place dans chaque église des anciens, assumant une pleine responsabilité, en tant que bergers du troupeau.

Paul Calzada [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



2 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com